



ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

SAMEDI 04 FEVRIER 2012

**RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE ET
DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE D'APPEL**

Pour la troisième année, nous avons officié en temps que président de la Commission Nationale de Discipline (Christophe LEGRAND) et Président de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel (Pierre BIGOT).

Le nombre d'affaire monte en puissance depuis trois ans.

En effet, voici le récapitulatif des affaires traitées sur les trois dernières années :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES DE 2009 A 2011

2009	Traitées par :		
	CRD	CND	CNDA
8 AFFAIRES	5	3	2

2010	Traitées par :		
	CRD	CND	CNDA
8 AFFAIRES	7	0	2

2011	Traitées par :		
	CRD	CND	CNDA
15 AFFAIRES	5	7	2

Nous travaillons dans le respect des règles du code du sport et les dossiers sont souvent très juridiques. Nous faisons en sorte d'être le plus objectif possible dans le cadre d'un groupe de travail professionnel dans leur domaine (avocat, juriste, médecin...).

Même si nos commissions ont un rôle important pour maintenir l'ordre et l'équité dans notre sport et le fonctionnement de la F.F.TRI., nous constatons que les affaires sont souvent très futiles et bien trop passionnées dans le cadre d'une activité sportive de loisir.

Notre rôle est de juger, mais également de faire prendre du recul aux différents acteurs et faire preuve de pédagogie.

Nous vous remercions de votre attention.

Pierre BIGOT et Christophe LEGRAND